



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

ÉNONCÉ DE POSITION

Agences privées d'infirmières

Septembre 2022

CONTEXTE ET APERÇU

Au Canada, des décennies de sous-financement, de privatisation et de réglementation allégée ont entraîné des écarts catastrophiques dans le financement, la dotation en personnel, et la prestation de services de santé.

Des conditions de travail insoutenables, y compris niveaux dangereux de dotation en personnel, heures supplémentaires obligatoires, et violence omniprésente, ont entraîné un exode d'infirmières et d'infirmiers qui ont quitté la profession. Un rapport de janvier 2022 du Conference Board du Canada indique que le Canada pourrait perdre environ 20 % de ses travailleurs de la santé entre 2021 et 2026 en raison des départs à la retraite.¹ Un sondage mené par la FCSII à la fin de 2021 confirme cette tendance en révélant que plus de la moitié des infirmières et des infirmiers ayant répondu au sondage pensaient à quitter leur poste actuel au cours de la prochaine année.²

De façon similaire, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) observe que le ratio infirmières autorisées-population en Ontario est le pire au Canada et, selon les estimations de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO), la pénurie de personnel infirmier dans la province est maintenant de près de 30 000.³

En raison de l'insuffisance constante du financement, et des défis sans précédent engendrés par la pandémie de COVID-19, les provinces et les territoires dépendent de plus en plus des infirmières et des infirmiers venant d'agences privées pour dispenser les soins et combler les lacunes au sein de notre système de soins de santé surchargé.

Tous les premiers ministres exercent actuellement des pressions sur le gouvernement fédéral pour obtenir des millions de plus, et pour qu'il augmente sa part des dépenses de santé par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de santé, notamment 28 milliards de dollars de plus par année. La FCSII s'inquiète car, sans obligation d'investir ces fonds pour consolider les soins de santé publics, le recours non contrôlé aux agences privées d'infirmières ne fera que croître davantage.

Adopté en septembre 2022

Cette approche a des répercussions sur la continuité des soins dispensés aux patients et aux résidents, et représente une perte de millions de dollars. Ces fonds pourraient être mieux investis, notamment pour consolider le système public de soins de santé du Canada et améliorer la sécurité des patients.

Malheureusement, il y a peu de données publiques indiquant l'ampleur du recours aux agences privées d'infirmières au Canada, bien que les infirmières et les infirmiers mentionnent que le problème est généralisé et s'amplifie.

Lorsque des données sont disponibles, elles brossent un portrait plutôt austère et alarmant. Selon des rapports publiés par le plus grand réseau d'hôpitaux d'enseignement et de recherche, soit le University Health Network de Toronto, le réseau aurait déjà dépensé 6,7 millions \$ au cours de la dernière année financière se terminant en mars 2022 pour des infirmières venant d'agences. Ce chiffre représente une augmentation significative par rapport à 2018 alors que le réseau avait dépensé 1 035 millions \$.⁴

POSITION DE LA FCSII

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers recommande que :

- Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour déterminer les dépenses liées aux agences privées d'infirmières, y compris divulgation des sommes totales dépensées, taux salarial moyen, nombre d'infirmières, changement au salaire au cours des cinq dernières années, et comment ces données se comparent entre les secteurs des soins de santé, y compris hôpitaux, soins de longue durée et soins à domicile.
- Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour faire enquête et déterminer ce que la population canadienne reçoit en retour des sommes dépensées pour l'embauche d'infirmières venant d'agences.
- Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour limiter les sommes que peuvent dépenser les hôpitaux pour embaucher des infirmières et des infirmiers d'agences.

¹ Francis, J., Florko, L., Thibault, T. (Janvier 2022) *Talent Trends: Languishing and the Great Attrition*. Conference Board du Canada. <https://www.conferenceboard.ca/product/talent-trends-languishing-and-the-great-attrition/> (en anglais seulement)

² FCSII. (Janvier 2022). Résumé des résultats d'un sondage mené par Viewpoints Research. <https://fcsii.ca/les-gouvernements-doivent-agir-maintenant-le-personnel-infirmier-ne-tient-qua-un-fil/>

³ Institut canadien d'information du la santé. <https://www.cihi.ca/fr/infirmieres-autorisees>

⁴ *Toronto Star*. <https://www.thestar.com/news/investigations/2022/08/16/its-going-to-bankrupt-healthcare-spending-on-temp-agency-nurses-up-more-than-550-per-cent-since-pre-pandemic-at-one-toronto-hospital-network.html> (en anglais seulement)